

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL SYNDICAL DU 16 DECEMBRE 2016**

Conseil syndical en exercice : 12  
Présents : 8  
Votants : 10

L'an deux mille seize, le seize décembre, le Conseil Syndical étant réuni dans la commune d'Autreville sur Moselle, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur BIC Jean-Jacques

Présents : Mesdames et Messieurs –BIC Jean-Jacques - BONEL Philippe - BRUCHE Jean-Paul - LHUILLIER Frédéric - MINEL Christian - MULLER Laurent - SAUCE Robert - VIOLE Bertrand

Pouvoirs : BERGEROT Denis à SAUCE Robert  
LAMBING Myriam à LHUILLIER Frédéric

Absents excusés : BERGEROT Denis - LAMBING Myriam

Absents : GENAY Cécile - FERREIRA Emmanuel

Secrétaire de séance : SAUCE Robert

**ORDRE DU JOUR** :

- Devis STPL – Réalisation d'enrobés rue des Sorbiers
- Raccordement ENEDIS rue du Moulin
- Questions diverses

20/2016

**DEVIS STPL – REALISATION D'ENROBES RUE DES SORBIERS A  
AUTREVILLE**

Le revêtement de surface de la rue du Sorbier à Autreville sur Moselle s'est largement détérioré au passage nécessaire des engins pour la réalisation des travaux d'assainissement et de déconnexion des eaux claires parasites. De nombreuses fissures sont apparues et le revêtement est faïencé sur la totalité de la surface de la chaussée. La seule reprise en enrobé de la fouille telle que prévue au marché initial n'est plus suffisante et il convient que l'entreprise refasse la totalité du revêtement. La société STPL a produit un devis pour la réfection complète des enrobés.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

- Accepte le devis STPL d'un montant de 15 485.45 € HT soit 18 582.54 € TTC.
- Autorise le Président à le signer.

Vote : unanimité

21/2016

**RACCORDEMENT ENEDIS RUE DU MOULIN A MILLERY**

Afin d'alimenter le poste de refoulement prévu dans la réalisation des travaux d'assainissement de la rue du Moulin à Millery, un raccordement électrique est nécessaire.

ENEDIS a fait une proposition de raccordement n°336258301

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

- Accepte la proposition de raccordement ENEDIS d'un montant de 1 294.85 € TTC.
- Autorise le Président à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Vote : unanimité

